

La participation électorale en 2007

La mémoire de 2002

Stéphane Jugnot, division Enquêtes et études démographiques, Insee

La participation à l'élection présidentielle de 2007 a atteint un niveau exceptionnel. La mémoire du premier tour de l'élection de 2002 a conduit à la mobilisation d'un nombre accru d'électeurs, notamment parmi les jeunes. L'ampleur des inscriptions sur les listes électorales à la fin de l'année 2006 laissait pressentir ce mouvement. La forte participation des nouveaux inscrits l'a confirmé.

À l'inverse, l'abstention à l'élection législative a battu un record historique.

La conjonction de ces deux résultats confirme que les électeurs ne délaissent pas les urnes mais s'expriment par un vote intermittent et sélectif.

Pour les scrutins présidentiel et législatif de 2007, plus de 42 millions de Français étaient inscrits sur les listes électorales de France métropolitaine, soit 3 millions de plus qu'au printemps 2002. Ils ont participé en nombre à l'élection présidentielle. Seuls 14,7 % des inscrits n'ont pas participé au premier tour de ce scrutin, autant au second tour. Ces taux d'abstention sont parmi les plus faibles de la V^e République.

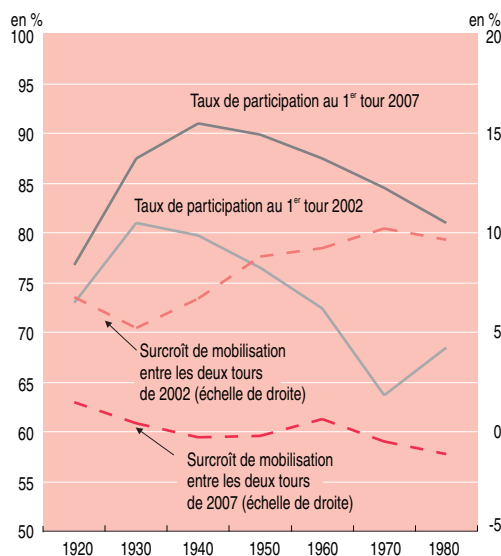
Mobilisation exceptionnelle au premier tour des présidentielles

Lors de l'élection présidentielle de 2002, de nombreux électeurs avaient délaissé le premier tour de scrutin. Dans un sursaut civique, ils s'étaient ensuite fortement mobilisés pour le second tour. La forte participation au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 porte la mémoire de 2002 : elle résulte pour une large part d'électeurs qui s'étaient moins déplacés que les autres au premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

Le surcroît de mobilisation provient surtout des générations les plus récentes (*graphique 1*). Au

premier tour de l'élection présidentielle de 2002, 73 % des électeurs de métropole s'étaient déplacés, le taux le plus faible depuis le début de la V^e République. Plus de 81 % des électeurs nés dans les années 1930 avaient voté ; ils n'étaient que 64 % parmi les électeurs nés dans les années 1970. Un fort surcroît de mobilisation, décroissant avec l'âge, avait marqué l'entre-deux tours : le taux de participation avait augmenté de 10 points pour les générations 1970 et de 5 points pour les générations 1930, qui avaient voté en nombre dès le premier tour. Le surcroît de mobilisation des plus jeunes au second tour de 2002 s'amplifie encore au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, même si toutes les générations ont davantage voté au premier tour de 2007 qu'au premier tour de 2002 : + 21 points pour les générations 1970, + 7 points pour les générations 1930. Par suite, les écarts de participation selon l'âge sont plus réduits en 2007

① Toutes les générations votent davantage au 1^{er} tour des présidentielles de 2007



Lecture : 68 % des inscrits nés dans les années 1980 ont voté au premier tour des élections présidentielles de 2002. Une partie d'entre eux s'est démobilisée au second tour, mais des abstentionnistes du premier tour se sont mobilisés. Le surcroît de mobilisation, différence des taux de participation entre les deux tours qui résulte de ce double mouvement, a ainsi concerné 10 % des inscrits de cette génération en 2002.

Champ : électeurs inscrits en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008, enquête participation électorale 2002-2004.

qu'en 2002. La mobilisation accrue des jeunes générations est d'autant plus significative que leur taux d'inscription augmente lui aussi. L'entre-deux tours 2007 n'a, en revanche, pas beaucoup renouvelé les votants. Les plus jeunes se sont même légèrement démobilisés.

Le surcroît de mobilisation est aussi différent selon les catégories socioprofessionnelles. Les employés de commerce ou les ouvriers non qualifiés, les professions intermédiaires d'entreprises ou les techniciens avaient moins voté au premier tour de la présidentielle de 2002. Ils s'étaient fortement mobilisés entre les deux tours de 2002. En 2007, leur taux de participation progresse de près de 20 points par rapport au premier tour de 2002. À l'opposé, les chefs d'entreprise, cadres du secteur privé, agriculteurs exploitants ou professions libérales, qui s'étaient mobilisés à plus de 80 % dès le premier tour de 2002, n'ont pas voté beaucoup plus au premier tour de l'élection présidentielle de 2007.

Les jeunes se sont inscrits en nombre

En 2007, en métropole, près de 1,4 million de personnes sont inscrites pour la première fois sur les listes, soit 3,4 % du corps électoral.

Le facteur démographique et l'inscription d'office des jeunes qui ont atteint 18 ans en 2006 ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du phénomène. En effet, les inscriptions d'office ne représentent que 40 % des nouvelles inscriptions. Au-delà, 830 000 électeurs sont venus d'eux-mêmes se faire enregistrer fin 2006 : la moitié sont âgés de moins de 30 ans et un quart ont entre 30 et 39 ans (*graphique 2*). La proportion de nouveaux inscrits atteint 6 % parmi les 18-24 ans (hors inscription d'office), 5 % parmi les 25-29 ans et 4 % parmi les 30-34 ans. Ce mouvement d'inscription des générations récentes à la veille du scrutin présidentiel de 2007 illustre *a contrario* la

position de retrait qu'une partie d'entre elles avait adoptée au cours des années passées. Il s'agit un peu plus souvent d'hommes, dans 52 % des cas, alors que les hommes ne représentent que 47 % du corps électoral.

Hors inscription d'office, les nouveaux inscrits représentent 2 % du corps électoral métropolitain, 5,7 % en Seine-Saint-Denis, 4,4 % à Paris, 3,8 % dans le Val-d'Oise, 3,6 % dans les Hauts-de-Seine et 3,5 % dans le Val-de-Marne. Ces cinq départements regroupent 22 % des nouveaux inscrits hors inscription d'office, alors qu'ils ne rassemblent que 10 % des autres inscrits. Après l'Île-de-France (3,8 % de nouveaux inscrits), les régions les plus concernées sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (2,5 %) et Rhône-Alpes (2,3 %). Parmi les villes d'au moins 3 000 inscrits ayant le plus fort taux de nouveaux inscrits (hors inscription d'office), Clichy-sous-Bois, Grigny, Ville-neuve-la-Garenne, Pierrefitte-sur-Seine, Creil, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel,

Les comportements électoraux aux scrutins de 2007

en %

	Nouveaux inscrits	Nouveaux inscrits à structure d'âge identique aux autres	Déjà inscrits	Ensemble
Participation aux deux scrutins				
Vote systématique	33,8	36,9	50,9	50,4
Vote à tous les tours sauf un	16,8	19,9	15,6	15,6
Vote deux fois	35,9	29,5	18,5	19,1
Vote une fois	8,3	7,8	5,4	5,5
Aucune participation	5,2	5,9	9,6	9,5
	100	100	100	100
Élection présidentielle				
Vote aux deux tours	83,5	82,0	80,7	80,8
Vote uniquement au 1 ^{er} tour	6,4	4,7	4,5	4,5
Vote uniquement au 2 ^d tour	4,5	5,5	4,5	4,5
Pas de vote	5,7	7,8	10,3	10,2
	100	100	100	100
Élections législatives				
Vote aux deux tours**	28,5	31,8	41,2	40,8
Vote au 1 ^{er} tour et pas de 2 nd tour*	7,1	7,1	12,6	12,4
Vote uniquement au 1 ^{er} tour**	8,6	11,9	7,8	7,9
Vote uniquement au 2 nd tour**	8,1	10,2	7,2	7,2
Pas de vote (2 tours**)	38,1	31,0	23,2	23,7
Pas de vote (1 tour*)	9,6	7,9	8,1	8,1
	100	100	100	100
Entre les deux tours des élections présidentielles				
Taux de démobilisation des votants du 1 ^{er} tour	7,1	5,4	5,2	5,3
Taux de mobilisation des abstentionnistes du 1 ^{er} tour	43,9	41,3	30,5	30,8
D'une élection à l'autre				
Taux de démobilisation des votants des présidentielles	45,1	36,6	24,1	24,9
Taux de mobilisation des abstentionnistes des présidentielles	8,4	13,6	6,6	6,7
Entre les deux tours des élections législatives**				
Taux de démobilisation des votants du 1 ^{er} tour	23,2	27,2	16,0	16,2
Taux de mobilisation des abstentionnistes du 1 ^{er} tour	17,4	24,8	23,6	23,3

* Circonscription pourvue dès le premier tour du scrutin.

** Circonscription pourvue après deux tours de scrutin.

Champ : électeurs inscrits en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008.

La Courneuve, Sarcelles et Mantes-la-Jolie arrivent en tête.

Des nouveaux inscrits très mobilisés pour la présidentielle

Les nouveaux inscrits, y compris les inscrits d'office, se sont fortement mobilisés pour le scrutin présidentiel. Ils ont plus participé aux deux tours de scrutin (83,5 % contre 80,7 % pour les autres) et sont deux fois moins nombreux à n'avoir pas du tout voté (5,7 % contre 10,3 %)(*tableau*). Par contre, 48 % se sont abstenus de toute participation à l'élection législative, contre seulement 31 % pour les autres.

Une partie de ce constat s'explique par le fait que les nouveaux inscrits sont surtout des jeunes électeurs et qu'ils ont adopté le comportement de participation des autres électeurs de leur âge, déjà inscrits auparavant. Lorsque l'on tient compte des différences de structure par âge des deux groupes d'électeurs, le constat persiste mais de façon plus nuancée. Plus précisément, les nouveaux inscrits qui avaient voté au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 ne se sont pas démobilisés plus que les autres entre les deux tours : 5 % des votants dans les deux cas. Parmi les abstentionnistes du premier tour, les nouveaux inscrits se sont plus souvent déplacés au second tour que les autres : 41 % contre 31 %. D'un scrutin à l'autre, à âge comparable, quand ils avaient voté à l'élection présidentielle, les nouveaux inscrits ont moins souvent que les autres participé à l'élection législative : 37 % contre 24 %. Mais ils se sont mobilisés davantage quand ils n'avaient pas voté aux présidentielles : 14 % contre 7 %. Toutefois, à structure d'âge identique, le constat d'une moindre participation à l'élection législative demeure.

Un vote sélectif qui privilégie les élections présidentielles

Neuf inscrits sur dix ont voté à au moins l'un des quatre tours de scrutins de 2007 (*tableau*), comme en 2002, ce qui infirme la thèse d'une désaffection croissante des électeurs pour les affaires publiques. Néanmoins, l'abstention à l'élection législative atteint un niveau historique : 39,6 % au premier tour du

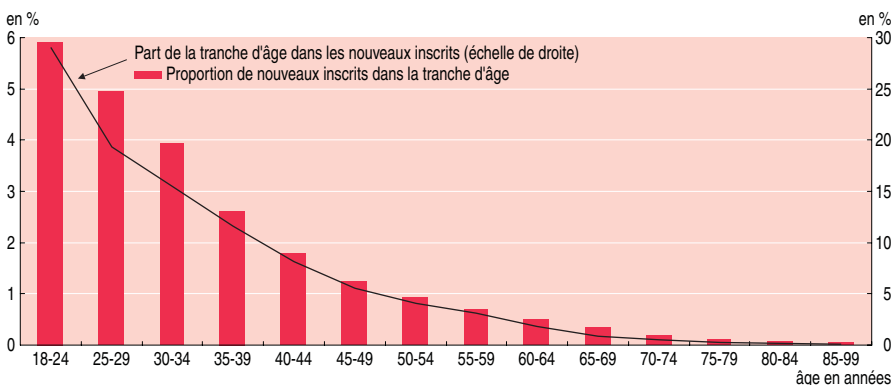
scrutin et 39,7 % au second tour (*graphique 3*).

Les deux scrutins de 2007 confirment ainsi la pratique d'un vote intermittent et sélectif. Quatre inscrits sur cinq se sont exprimés aux deux tours du scrutin présidentiel ; 4,5 % n'ont voté qu'au premier tour et autant n'ont voté qu'au second tour. Au total, neuf inscrits sur dix ont donc participé à l'élection présidentielle.

Mais parmi eux, un sur quatre ne s'est pas déplacé pour l'élection législative. Par ailleurs, seuls 7 % des abstentionnistes aux deux tours des présidentielles ont voté aux législatives. Dès lors, c'est un inscrit sur trois qui n'a pas du tout participé à l'élection législative.

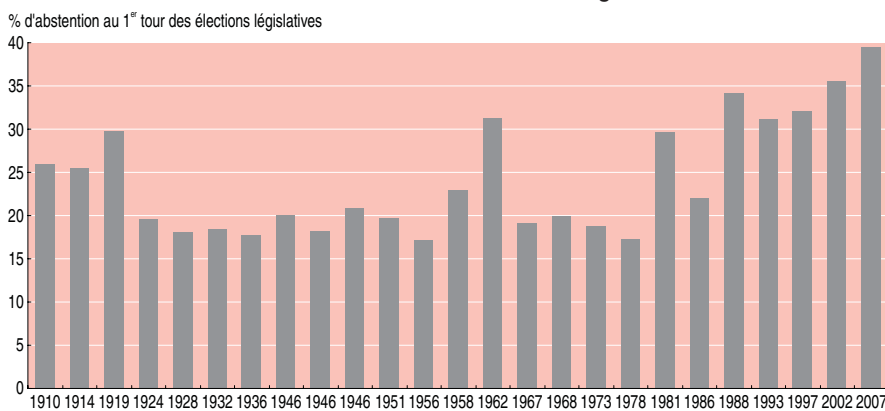
Outre la moindre mobilisation, les élections législatives se distinguent par une rotation plus forte de l'électorat entre les

② Les inscrits de fin 2006 (hors inscription d'office) selon la tranche d'âge



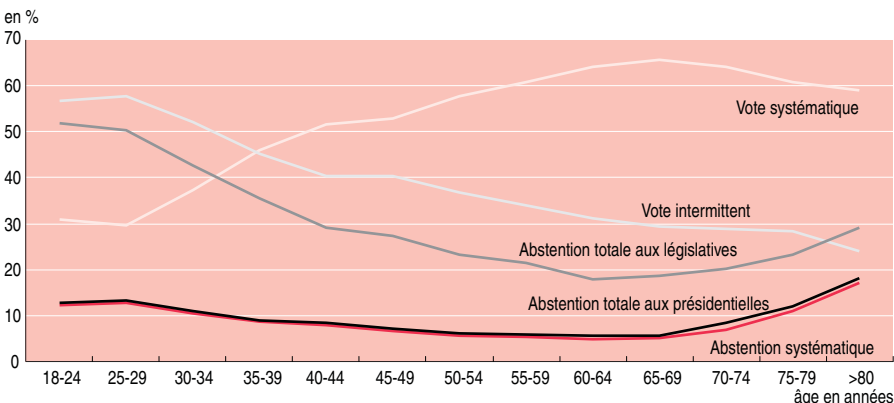
Champ : électeurs inscrits en France métropolitaine.
Source : Insee, fichier national des électeurs, mars 2007.

③ Une abstention record au 1^{er} tour des élections législatives de 2007



Source : Insee.

④ Un jeune sur deux n'a pas participé aux élections législatives de 2007



Champ : électeurs inscrits en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008.

deux tours. Dans les circonscriptions qui ont connu deux tours, 9,8 % des électeurs ont voté uniquement au premier et 9,0 % uniquement au second, soit, dans chaque cas, deux fois plus qu'à l'élection présidentielle. L'intermittence du vote ne touche donc pas de façon égale toutes les élections. Ce faisant, elle traduit une hiérarchisation marquée, en 2007, par un désintérêt relatif pour l'élection législative.

Le vote systématique augmente avec l'âge jusque vers 70 ans (*graphique 4*). 30 % des moins de 30 ans ont voté à tous les tours de scrutins alors que 12 % n'ont pas du tout voté. À l'opposé, 65 % des 60-69 ans se sont déplacés pour tous les tours de scrutin et 5 % n'ont pas du tout voté. Un jeune sur deux n'a pas voté à l'élection législative, contre une personne de 60 à 69 ans sur cinq. À partir de 70 ans et surtout au-delà de 80 ans, l'intermittence et la non-participation sont plus fréquentes. Les problèmes de santé et de dépendance pèsent alors sur l'exercice du droit de vote.

Cet effet de l'âge est maintenant bien connu. De même, un faible niveau de diplôme éloigne des urnes. Le travail stable, la propriété du logement, un emploi public ou la vie en famille sont au contraire favorables au civisme. Les différences de participation des personnes selon leurs caractéristiques individuelles peuvent refléter un intérêt différencié pour les affaires publiques ou une plus ou moins grande intégration sociale. Mais l'offre politique et la perception des enjeux ont aussi un rôle. Des études sur les scrutins passés ont montré que la participation était plus élevée quand l'issue était incertaine ou quand l'offre politique était diversifiée.

Sources

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents. D'abord nationales, ces enquêtes sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales.

L'enquête participation 2007-2008 porte sur les élections présidentielle et législatives de 2007 et s'étendra aux élections municipales de 2008. À cet effet, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee. Ce fichier permet d'éviter les inscriptions multiples : quand une personne s'inscrit dans une commune, par exemple à la suite d'un déménagement, l'Insee en est informé par un avis envoyé par cette commune ; à son tour, l'Insee informe l'ancienne commune d'inscription pour qu'elle procède à sa radiation. Ce fichier ne sert pas à établir les listes électorales. Il peut donc exister de légers écarts entre le nombre d'inscrits dans la liste électorale de la commune et le nombre d'inscrits au fichier de l'Insee pour cette commune.

La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins.

Le fichier national des électeurs comporte peu d'informations sociodémographiques, essentiellement la date de naissance et le

sexe. D'autres informations (diplôme, situation familiale, etc.) sont obtenues par un rapprochement avec l'échantillon démographique permanent, qui rassemble les bulletins d'état-civil et les bulletins de recensement d'un centième de la population ; elles proviennent alors du recensement de 1999.

Les catégories socioprofessionnelles sont donc celles déclarées au recensement de population de 1999.

Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés au cours de l'année (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour). À l'opposé, la participation systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Le **vote blanc ou nul** est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Bibliographie

Désesquelles A., « La participation électorale au printemps 2004 », *Insee Première* n° 997, décembre 2004.

Clanché F., « La participation électorale au printemps 2002 », *Insee Première* n° 877, janvier 2003.

Héran F., « Les intermittences du vote, un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee Première* n° 546, septembre 1997.

Héran F., Rouault D., « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », *Insee Première* n° 414, novembre 1995.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)
Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : Mireille Brunet
Code Sage IP071169
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES